

Etudes de Coran à Distance

pour Adultes

CAD

Guide de l'étudiant

Edité le 09/07/2021

Le présent guide a pour objet de vous présenter le cursus de Coran à distance (CAD) de l'Institut Européen des Sciences Humaines (IESH). Ce cursus est ouvert à tous, détenteurs du baccalauréat ou non.

Fort d'une expérience de plus de vingt ans dans l'enseignement du Coran avec des *ijâza* de nos professeurs remontant au Prophète (ﷺ), l'institut propose depuis ces dernières années des cours en ligne pour toute personne désireuse de progresser dans le Coran mais n'ayant pas la possibilité de venir étudier en assidu.

Le présent guide doit être lu attentivement car il est destiné à répondre à l'essentiel des questions que les étudiants peuvent se poser sur leur formation.

Avantages des études à distance avec l'IESH de Château Chinon

- Bénéficier d'une expérience de près de trente ans dans l'enseignement
- Des professeurs du Saint Coran mondialement reconnus
- Des cours en ligne
- Un suivi personnalisé des étudiants ayant des récitations hebdomadaires

Sommaire

Présentation et conditions générales	5
1- Objectifs.....	5
2- Conditions d'inscription	5
3- Frais d'études	6

Moyens pédagogiques	7
1- Cours en ligne	7
2- Cours et séminaires	7
4- Déroulement de votre formation	8

Formules proposées	9
1- Formule 1.....	9
2- Formule 2	9
4- Formule 3	9

Présentation et conditions générales

Cette formation est proposée à toute personne arabophone ou francophone, motivée et désirant progresser dans la lecture et la mémorisation du Saint Coran.

1- Objectifs

- Connaître tout ce qui doit être maîtrisé dans la science du *tajwîd*
- Parfaire la lecture du Coran
- Faciliter l'apprentissage du Saint Coran
- Consolider ce qui est mémorisé du Saint Coran
- Continuer à mémoriser le Coran jusque le connaître intégralement
- Prétendre à l'obtention d'une ijâza si les conditions sont réunies

La durée de cette formation varie de un à huit ans selon les capacités de l'étudiant(e).

2- Conditions d'inscription

- Savoir lire l'arabe
- S'acquitter des frais d'inscription.
- L'inscription est définitive après avoir effectué toutes les démarches administratives dont les frais d'inscription.
- En cas d'une désinscription dans un délai de quinze jours après la rentrée (ou de son inscription si après la rentrée), les frais d'inscription seront restitués.
- Si la désinscription a eu lieu entre quinze et trente jours à compter de la rentrée (ou de son inscription si après la rentrée), les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Si la désinscription a eu lieu après trente jours à compter de la rentrée (ou de son inscription si après la rentrée), l'étudiant est redevable de la totalité des frais annuels.
- La désinscription s'effectue par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception adressé à la direction de l'IESH.
- Les frais d'inscription sont payables par virement sur le compte bancaire de l'institut ou par chèque bancaire à l'ordre de l'IESH.

3- Frais d'études 2020/2021 :

Pour le CAD :

Frais annuels :

- **700 €** (dont 100 € de frais d'inscription) **pour la formule 1**
- **400 €** (dont 100 € de frais d'inscription) **pour la formule 2**
- **180 €** (dont 100 € de frais d'inscription) **pour les formules 3 ou 4**

Les frais comprennent les droits d'inscription à l'IESH, l'accès à la plate-forme informatique de l'Institut et les frais de suivi personnalisé (pour les formules 1 et 2).

Ils ne comprennent pas l'achat ni l'envoi des livres étudiés, les séminaires et autres formations.

Réduction de 30% pour la deuxième personne d'un couple, ou pour une inscription dans un second cursus (réduction sur le moins cher des deux).

Paiement des frais:

- Les frais sont payés par chèque bancaire, chèque postal, mandat lettre ou par virement bancaire à l'ordre de l'IESH de Château Chinon.
- Possibilité de paiement échelonné à condition que le premier versement corresponde aux frais d'inscription (100 €) et que la totalité des frais soit soldée avant la fin du mois de mai.
- Les frais sont payables exclusivement en Euros.
- L'étudiant est prié de conserver les justificatifs de paiement durant sa scolarité dans l'Institut en vue de les présenter en cas de besoin.
- En cas de paiement par virement, il faut nommer ce dernier de la façon suivante :

Références pour les paiements :

Libellé au dos du chèque : IC/ n° étudiant / nom prénom / année/ cursus-formule/

Exemple : IC / 7896 / Lali Karim / 2017-2018 / CAD Formule2

Si première inscription à l'IESH, renseigner 0000 pour le n° étudiant

Moyens pédagogiques

1- Cours en ligne :

Pour l'année scolaire, deux choix sont proposés aux étudiants concernant les cours théoriques :

- Correction de la lecture accompagnée du tafsir abrégée du passage en question.
- Etude théorique et explication d'Al-jazariyah (poème regroupant les règles de lecture selon Hafs). Cours assuré en langue française.

En cas d'empêchement pour assister en direct aux cours en ligne, l'étudiant a la possibilité de visionner les enregistrements des cours.

NB : L'accès à un ordinateur et à une connexion internet sont indispensables pour pouvoir travailler. Une adresse personnelle et électronique vous sera également demandée.

Les cours en ligne sont obligatoires. Lors de ces cours, le professeur approfondit des notions parfois ambiguës.

2- Cours et séminaires :

Des cours d'accompagnement sont proposés dans différentes sciences de la lecture du Coran. Ces cours sont des points de contact avec les enseignants et les autres étudiants. Ils permettent aux étudiants de rencontrer leurs enseignants.

Les cours seront dispensés sous forme de séminaires intensifs qui auront lieu au sein de notre institut sur une semaine pendant les vacances scolaires (durant l'année universitaires) et sur deux semaines pendant la période estivale (à raison de cinq heures par jour).

Les frais d'inscriptions ne prennent pas en compte ces séminaires. Néanmoins, tout étudiant inscrit à l'une des formations proposées par l'IESH de Château chinon bénéficiera de 30% de réduction à ces séminaires ou tout autre séminaire proposé par l'institut.

3- Déroulement de votre formation :

Le travail à distance exige plus de discipline qu'un encadrement scolaire car vous êtes livré à vous-même et personne ne vous imposera de travailler si vous n'êtes pas motivé. Aussi, il est indispensable de vous faire un emploi de temps et de vous y tenir. Votre emploi du temps est la clé de votre organisation car c'est vous qui décidez de votre rythme en fonction de vos occupations professionnelles et de vos charges familiales.

Lisez attentivement vos cours, repérez les points essentiels et faites en une synthèse sur des fiches que vous utiliserez pour la révision.

Votre préparation vous demandera une disponibilité importante et des efforts intellectuels qui fatiguent, ce qui peut provoquer doute, essoufflement et difficulté. Aussi, pour résister au découragement, n'hésitez pas à faire des pauses et à avoir des moments de distractions et de loisirs avec vos proches. Cela permettra de vous revitaliser, évacuer le stress de la préparation et acquérir une meilleure assimilation des cours.

Si vous êtes inscrit dans l'une des formules avec récitation, votre enseignant attitré vous contactera en début d'année afin de convenir avec vous de vos rendez-vous téléphoniques.

Formules proposées

L'institut propose aux étudiants du Coran à distance trois formules :

1- Formule n°1 :

Perfectionnement de la récitation de l'intégralité du Noble Coran avec mémorisation de ce dernier ou en le lisant directement par le biais du Saint Coran, en 4 ans :

- ¼ du Coran durant l'année, par téléphone ou sur internet. L'étudiant récite ½ hizb dans la semaine, 30 semaines/an, sur un Cheikh possédant une ijâza dont la chaîne de transmission remonte au Prophète (صلى الله عليه وآله وسلم), avec un contrôle continu sur les révisions.
- 30 heures de correction de la lecture avec exégèse (tafsir) en arabe assurées par cheikh Said BOUHDIFI ainsi que 30 heures d'explication du recueil Al-Jazariyah en français assurées par cheikh Jeffrey GALLAGHER.

2- Formule n°2 :

Perfectionnement de la récitation de l'intégralité du Noble Coran, avec mémorisation de ce dernier ou en le lisant directement par le biais du Saint Coran, en 8 ans :

- 7,5 hizbs durant l'année, par téléphone ou sur internet. L'étudiant récite ¼ de hizb dans la semaine, 30 semaines/an, sur un Cheikh possédant une ijâza dont la chaîne de transmission remonte au Prophète (صلى الله عليه وآله وسلم), avec un contrôle continu sur les révisions.
- 30 heures de correction de la lecture avec exégèse (tafsir) en arabe assurées par cheikh Said BOUHDIFI ainsi que 30 heures d'explication du recueil Al-Jazariyah en français assurées par cheikh Jeffrey GALLAGHER.

3- Formule n°3 :

30 heures de correction de la lecture avec exégèse (tafsir) en arabe assurées par cheikh Said BOUHDIFI.

4- Formule n°4 :

30 heures d'explication du recueil Al-Jazariyah en français assurées par cheikh Jeffrey GALLAGHER.



*Institut Européen des Sciences Humaines
Centre de Bouteloin
58120 Saint-Léger de Fougeret*

Tel : 03 86 79 47 61 Du Lundi au Jeudi de 11h à 13h et de 15h à 17h30

Coordonnées bancaires: Libellé au dos du chèque : IC/ n° étudiant / nom prénom / année/ cursus-formule/
Exemple : IC / 7896 / Lali Karim / 2017-2018 / CAD Formule2